



Caution non rendu après enlevement stickers mural

Par **Soso13**, le **13/03/2018** à **12:10**

Bonjour, Mon mari et moi avons loué un appart dans lequel nous avons mis au mur des stickers . Les propriétaires nous ont jamais demandé de les retiré à notre départ . Un mois après les propriétaires nous envoie une facture de repeinture de la pièce en question car en enlevant les stickers les nouveaux locataires ont arraché la peinture. Nous sommes accusés de dégradation . Du coup notre caution nous a jamais été rendu est ce légal ? En vous remerciant

Par **jos38**, le **13/03/2018** à **13:39**

bonjour. est-ce que sur l'état des lieux de sortie, la présence de ces stickers était notée? et donc aucun arrachement de peinture?